

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un Peuple - Un But - Une Foi

.....

*MINISTÈRE DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES*

.....

CENTRE NATIONAL D'ACTION  
ANTIMINES AU SENEGAL (CNAMS)

.....

**PROJET D'ASSISTANCE A LA LUTTE  
ANTIMINES EN CASAMANCE (PALAC)**

.....

## **COMITE DEPARTEMENTAL DE COORDINATION DE L'ACTION ANTIMINES DE KOLDA**

**COMPTE RENDU DE LA SESSION DU 29 NOVEMBRE 2010**

La deuxième et dernière session ordinaire de l'année 2010 du Comité Départemental de Coordination de l'action antimines de Kolda s'est tenue le lundi 29 novembre, dans la salle de délibération de l'hôtel de ville, sous la présidence de l'adjoint au Préfet de Kolda.

Les travaux ont été ouverts à 12 heures 30 minutes par une cérémonie protocolaire qui a été marquée par le mot de bienvenue de Madame Ramatoulaye Konté, quatrième adjointe au maire de la commune qui a dit sa joie de participer à une telle rencontre dont l'importance n'est point à démontrer du fait que la problématique mine est une de celles qui se posent avec acuité et dont l'éradication commande toute action de développement en Casamance.

Pour sa part, l'adjoint au Préfet de Kolda s'est excusé du retard accusé du retard accusé dans le démarrage effectif de la réunion. Il a remercié les services présents et indiqué qu'il aurait souhaité avoir une assemblée plus consistante. Mais, a-t-il souligné, du fait de la tenue d'un Comité Régional de Développement au conseil régional, ce vœux ne sera pas réalisé. En tout état de cause, estime t'il, une représentation n'est pas fonction du nombre des participants mais plutôt de la qualité de la participation. Il a rappelé l'importance de la session, en ce qu'elle constitue la dernière de l'année, ce qui en fait une réunion de bilan. Il a terminé son propos en situant l'ordre du jour, à savoir :

- le point sur l'état d'exécution du programme de déminage ;
- le plan de déminage
- les perspectives ;
- les questions diverses.

A la suite du président de séance, Monsieur Ibrahima SECK, Chef de la Division des Opérations et de la Gestion de l'Information au CNAMS, a fait une présentation sur «power point».

Abordant le premier point de l'ordre du jour, l'exposé a décliné, en trois rubriques, les réalisations intervenues depuis la dernière réunion du comité. Il a ainsi été fait état, parlant de l'éducation au risque des mines, de :

- ✓ 03 projets financés par le CNAMS pour des séances déroulées au profit des élèves et enseignants de 11 collèges ruraux de Ziguinchor et Oussouye ainsi que des populations des communes de Bounkiling et Sédhiou, des communautés rurales de Bona et Inor ;
- ✓ 01 projet conjoint financé par UNICEF, pour un nombre total de **12.186** personnes touchées, dont **5.885** élèves ;
- ✓ l'actualisation du Plan de communication ;
- ✓ l'implantation de panneaux indicateurs de danger dans 20 localités et 11 collèges ruraux ;
- ✓ la confection de calendriers véhiculant des messages d'éducation au risque, d'agendas, de panneaux indicateurs de danger, de boîtes à images et de tee-shirts ;
- ✓ la formation à la sécurité face aux mines et restes explosifs de guerre de **390** personnes.

L'assistance aux victimes a donné lieu à :

- ✓ une remise de fournitures et d'équipements à **19** élèves et étudiants victimes directes de mines et de fournitures scolaires à **40** victimes de mines (20 hommes et 20 femmes) ayant en charge des élèves et étudiants;
- ✓ un renforcement des capacités de l'ASVM, à travers la formation de 15 victimes en éducation au risque, 05 en élaboration de projet, 04 en bureautique et 50 à l'esprit d'entreprise pour la gestion de micro projets ;
- ✓ un appui aux centres hospitaliers régionaux via :
  - le paiement de factures pour des soins prodigués aux victimes de mines par le Centre de Santé de Sédhiou et de Goudomp ;
  - l'achat de médicaments au profit des victimes auprès des pharmacies Tilène à Ziguinchor et Kancissé à Kolda ;
- ✓ un appui aux centres et antennes orthopédiques qui ont bénéficié d'une dotation en outillage et matières premières ainsi que du renforcement des capacités de 06 techniciens orthopédistes de Bignona, Oussouye et Sédhiou ;
- ✓ un appui au Centre psychiatrique de Kénia, pour la prise en charge de 18 victimes de mines du département d'Oussouye et 14 de la communauté rurale de Djibanar ;
- ✓ la mise en place d'une ligne de crédit de 10 millions auprès d'U-IMCEC, pour le financement de 05 projets pour les victimes de mines.

S'agissant du déminage, le présentateur a fait mention de la poursuite des opérations à Gouraf et des activités de correction menées sur les zones vérifiées par l'Inspection de contrôle qualité, c'est-à-dire Boutoute, Etafoune et Dar Salam.

Au total, la surface totale dépolluée est estimée à **108995,08 m<sup>2</sup>**, pour **130** mines découvertes.

Par ailleurs, il est prévu le lancement du déminage à grande échelle. En prélude à celui-ci, une enquête générale a été programmée dans les départements de Goudomp ( Djibanar et Simbandi Brassou) et de Bounkiling ( Bona et Bogal), ce qui a conduit au recrutement et à la formation d'enquêteurs.

La reprise des opérations de contrôle qualité a également été mise en exergue. Elle a concerné les localités de Kandialang, Boutoute, Mandina Mancagne, Sindone 1 et Bacounoume. La superficie totale contrôlée est de **58672,76 m<sup>2</sup>**, soit **53,8%** des zones dépolluées.

Le déminage, c'est aussi le plan d'action y afférent qui a été validé par la Commission Nationale le 2 juillet 2010. Sa mise en œuvre suppose la conduite d'enquêtes générales sur toutes les zones suspectes, abandonnées ou inaccessibles, tout comme l'exécution des opérations par grappes homogènes en tenant compte du niveau de sécurité et de la hiérarchisation retenue.

Au titre des perspectives, le CNAMS prévoit, au chapitre du déminage :

- la poursuite des enquêtes générales à Dioulacolon et des opérations de dépollution à Gouraf et de contrôle qualité ;
- la restitution de terres contrôlées au cours du mois de décembre 2010 ;

L'éducation au risque des mines portera essentiellement sur la mise en œuvre de projets financés par le PALAC, la poursuite de la formation à la sécurité face aux

mines (LST), la réalisation d'un magazine trimestriel et l'élaboration de supports de communication.

En ce qui concerne l'assistance aux victimes, l'accent sera mis sur la poursuite de l'appui aux structures sanitaires de référence, l'appui aux centres et antennes orthopédiques, le renforcement des capacités des victimes et le développement de partenariats pour l'assistance aux victimes.

Pour ce qui est du plaidoyer, l'activité phare portera sur la poursuite des séances de plaidoyer communautaire en relation avec les associations locales et la presse.

Cet exposé a été suivi d'un débat riche et fructueux s'est instauré, avec comme points saillants :

- l'urgence du démarrage des opérations de déminage dans l'arrondissement de Dioulacolon ;
- les risques liés à la restitution des terres (conflits à naître dans les localités concernées) ;
- la nécessité d'un dialogue avec les combattants ;
- la poursuite des activités d'éducation au risque ;
- la problématique de la restitution des terres pouvant être perçue comme un défi par les combattants.

Les éclairages apportés par Messieurs SECK et DIABY (Chef du Bureau Administratif et Juridique du CNAMS) ont permis de lever les équivoques et de créer une union sacrée autour l'objectif déminage.

A la fin des travaux, Madame l'adjoint au maire s'est réjoui de la tenue de la session et souhaité que le déminage de Dioulacolon se fasse dans les délais les plus rapprochés, avant de prier pour que la protection du Tout Puissant accompagne les démineurs dans leurs actions de tous les jours.

Clôturant la session, l'adjoint au Préfet de Kolda a réitéré le souhait de voir, dans un avenir proche, l'arrondissement de Dioulacolon débarrassé des mines. Il a insisté sur les avantages procurés par le travail en équipe restreinte qui a débouché sur un gain en qualité et en temps de travail.

Il est revenu sur le caractère sensible de la restitution des terres, en soulignant que cela doit amener l'autorité administrative à redoubler de vigilance dans l'application des textes, notamment dans l'attribution des terres appelées à être accessibles aux populations à la suite de la dépollution.

Il a exprimé un réel sentiment de satisfaction et assuré le CNAMS du soutien du Comité Départemental de Coordination qui ne fera jamais défaut.

La séance a été levée à 14 heures 28 minutes.

Le rapporteur

Moussa DIABY